

COMPOSITION DES JURYS
UFR Droit Sciences Economique et Politique
Année universitaire 2025-2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

VU le Code de l'Education, notamment ses articles L. 712-2 (5°) et L.613-2 ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne en date du 11 février 2025 autorisant la création du Diplôme d'Université (DU) **Introduction to US and UK contemporary issues – A theoretical and legal approach** ;
VU le décret n°2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe ;
VU les arrêtés de délégation de signature du Président prévoyant que les jurys d'examens sont désignés par les directeurs des composantes ;
VU le référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du Diplôme d'Université (DU) **Introduction to US and UK contemporary issues – A theoretical and legal approach** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Président(e) : Stéphane REVILLET

Membres :

Candice LEMAIRE

Hélène TOURARD

Article 2 :

Le directeur de l'UFR Jimmy LOPEZ est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR DSEP et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le 23/02/2026

Pour le Président,
Le Directeur de l'UFR DSEP

Jimmy LOPEZ

